



École

Une rentrée héroïque à Saint-Gervais-sur-Mare !

La rentrée scolaire : mission accomplie pour les jeunes héros !

Le 1^{er} septembre, l'école de la commune a ouvert ses portes pour une rentrée **héroïque**, accueillant 70 jeunes élèves, prêts à se lancer dans des aventures inédites. Après un été de travaux, menés à une vitesse éclair, l'école est en mesure d'accueillir sa nouvelle équipe de **justiciers** en herbe.

Un repaire d'entraînement flambant neuf

Les élèves ont découvert une école métamorphosée. Les murs ont revêtu de nouvelles couleurs, et les salles de classe sont devenues de véritables **bases secrètes** où l'apprentissage est la **superpuissance** la plus convoitée.

Les jeunes élèves ont pris possession des lieux, s'installant à leur bureau pour la première mission de l'année : la lecture d'une histoire. L'ambiance était à la fois studieuse et joyeuse, chacun affichant un grand sourire sous son masque de rentrée.

Ces rénovations ont permis de transformer l'école en un véritable **quartier général** de l'apprentissage. Les enseignants ont préparé une panoplie d'activités pour stimuler les **pouvoirs** de leurs élèves.

Les héros à l'honneur cette année

Pour cette année scolaire, le thème des **héros** sera le fil conducteur de tous les apprentissages. Des mythes aux héros du quotidien, en passant par les personnages de bandes dessinées, les élèves vont explorer les **superpouvoirs** de l'humanité : le courage, la générosité, la persévérance et le respect.

Ce thème permettra d'aborder de nombreuses disciplines, de la littérature à l'histoire, en passant par les arts plastiques et le sport.

Cette rentrée réussie est le fruit d'un travail d'équipe digne des meilleurs **justiciers**, entre la mairie, les enseignants et les parents d'élèves. L'école est prête à accueillir les **superélèves** qui, sans aucun doute, marqueront le monde de demain de leur empreinte.





Collège

Une année placée sous le signe du bien-vivre et des projets collectifs

Le collège du village continue de cultiver ce qui fait sa richesse : des effectifs à taille humaine favorisant la proximité, la bienveillance et un accompagnement personnalisé pour chaque élève. Dans un cadre paisible et verdoyant, chacun trouve sa place et peut s'épanouir, tant sur le plan scolaire que personnel.

L'établissement est **intégré à la cité scolaire Ferdinand-Fabre dont le proviseur, M. Sibille, et son équipe de direction, M. Holvoet, proviseur adjoint, et Mme Roucoules, secrétaire générale**, permettent l'inclusion de nos collégiens dans de nombreux projets communs comme le voyage à la Cité de l'espace, la semaine de l'orientation, les sorties théâtre...

Nous poursuivons les **objectifs éducatifs et pédagogiques**, dans la dynamique du nouveau projet académique. L'affirmation des valeurs de l'école, la réussite de tous les élèves avec la maîtrise des savoirs fondamentaux et la réduction des inégalités sont au cœur des préoccupations dans un souci de bien-être individuel et collectif des élèves.

Je dirige une **équipe Vie scolaire** très à l'écoute des élèves, toujours investie dans leur accompagnement (respect des règles, transmission de valeurs éducatives, gestion des conflits...) dans leur plus grand respect. Le service Vie scolaire est composé de trois assistantes d'éducation : **Amélie Salillas** la plus ancienne, présente à 100 % du temps d'ouverture du collège, **Fanny Juarez** qui nous a fait l'honneur de reconduire également son contrat et une nouvelle recrue tout aussi efficace, **Jennyfer Brieudes**.

Les enseignements par compétences permettent aux élèves d'avancer à leur rythme. La classe coopérative permet également de sensibiliser les élèves à l'entraide, la solidarité et la prise d'initiative citoyenne.

L'établissement accueille une section SEGPA en inclusion grâce au coenseignement dans les classes de 6^e et de 5^e. Elle permet la mise en œuvre de parcours de formation adaptés et individualisés. À partir de la 4^e et jusqu'à la fin de 3^e, les élèves intègrent un parcours plus professionnalisaient, notamment dans le domaine horticole avec M. Connac et celui de la vente avec Mme Singla, tout en poursuivant les enseignements généraux adaptés. **M. Hadrien Latour, directeur de SEGPA des Hauts-Cantons**, pilote l'équipe pédagogique et accompagne les parcours des élèves en lien avec les établissements du réseau.

Dès la rentrée, afin de conforter l'alliance éducative avec les parents, **les élèves de 6^e et leurs familles** sont accueillis autour d'un petit déjeuner équilibré. C'est toute la communauté éducative qui se présente et explique son rôle afin d'établir un lien de confiance dans une perspective de coéducation essentielle. **M. Falip et ses adjoints, comme chaque année, nous font l'honneur de se joindre à nous pour cet accueil de rentrée.**

Hérault Sport accompagne l'équipe enseignante **lors de la journée d'intégration** qui offre aux élèves une journée sportive ayant pour objectif de développer leurs compétences sociales : apprendre à se connaître et à vivre ensemble.

La dynamique et la créativité des équipes pédagogiques permettent la réalisation de projets innovants s'appuyant sur les différents parcours mis en œuvre dans l'établissement. Au travers de ces différents parcours, l'élève construit des compétences et acquiert des connaissances en fonction des expériences, des rencontres et des projets auxquels il participe.

Le parcours culturel a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Les rencontres d'auteurs, d'artistes sont très appréciées et enrichissantes pour nos élèves.

Cette année, **l'animation périéducative** est très riche et diversifiée.

L'éducation physique et sportive est mise à l'honneur à travers les enseignements, mais aussi la pratique de l'UNSS qui permet d'animer les pauses mériennes.





La **chorale**, l'**atelier théâtre** proposé par Marc Chavenat et l'**atelier jeux de société** proposé par la médiathèque de Villemagne sur le **temps méridien** rencontrent un réel succès. Nous remercions la **fédération des parents d'élèves** pour le financement des ateliers ludothèque et théâtre.

Le parcours santé concerne à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements. **L'infirmière du collège, Mme Gautrand**, au-delà des soins et de l'écoute attentive et bienveillante des élèves, propose diverses séances d'éducation à la santé.

Dès le début d'année, en partenariat avec **la municipalité et France Services**, les élèves de 6^e et 5^e ont assisté à une séance de prévention du harcèlement et ceux de 4^e et 3^e sur la prévention des addictions.

L'élève construit **son parcours citoyen** au collège à travers la transmission des valeurs et des principes de la République : la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect mutuel, la lutte contre toutes les formes de discrimination, la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la lutte contre le harcèlement... Dans le cadre de ce parcours, la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'établissement est favorisée. **La formation des délégués** de classe et élus prépare les élèves à leurs missions de délégués « actifs », tout en expliquant le fonctionnement des différentes instances.

Le Protocole pHARe mobilise des élèves volontaires, motivés et formés l'année dernière par M. Holvoet. Ils sont accompagnés de référents adultes. Ensemble, adultes et élèves organisent les journées de sensibilisation et de prévention comme la journée nationale NAH (Non au harcèlement) du 6 novembre.



Le Parcours avenir, parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, est suivi par tous les

élèves qu'ils soient accompagnés vers des parcours d'orientation ambitieux. Au-delà **des séances en classe de découverte de soi, découverte des métiers et de voix de formation**, les élèves participent **au forum des métiers** organisé par la cité scolaire, au **stage de découverte des métiers** et ont la possibilité d'effectuer **un stage d'immersion** dans leur futur établissement scolaire.

L'ouverture du collège sur son territoire permet d'élargir les projets mis en œuvre par l'équipe pédagogique et éducative en collaboration avec les différents partenaires locaux : le Département, la communauté de communes, la fédération des parents d'élèves, le référent gendarmerie, la mairie de Saint-Gervais-sur-Mare.

Les élèves et leurs parents, les adultes du collège sont engagés dans le **foyer socio-éducatif** afin de programmer diverses actions pour aider financièrement aux projets du collège : table de ping-pong, marché de Noël, de fin d'année... Cette année, le loto du CEC sera organisé le 6 avril 2026. **Un grand merci à Amélie Salillas, présidente, à Lydia Garcia, professeur documentaliste et trésorière du FSE, ainsi qu'au bureau composé des AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) et des élèves.**

Je remercie l'ensemble de nos partenaires et particulièrement la municipalité de Saint-Gervais-sur-Mare, les parents d'élèves et les personnels pour leur accompagnement essentiel au bien-être et à la réussite des élèves.

Veronique Scanzi
Conseillère principale d'éducation
Responsable administratif,
pédagogique et vie scolaire





Le FSE du collège

Le foyer socio-éducatif (FSE) du collège est une association dynamique qui réunit un bureau d'adultes et un bureau d'élèves engagés. Ensemble, ils œuvrent tout au long de l'année pour proposer et financer diverses activités contribuant à la vie du collège et au bien-être des élèves.

Le FSE permet notamment d'offrir un goûter convivial chaque trimestre, un moment attendu et apprécié de tous. L'association soutient également de nombreux projets hors temps scolaire : l'an dernier, par exemple, l'achat d'une table de ping-pong a permis d'enrichir les temps de pause. Le FSE participe aussi régulièrement au financement des sorties scolaires, favorisant ainsi la découverte et la cohésion entre élèves.

Présent chaque année au marché de Noël de Saint-Gervais-sur-Mare, le FSE tient la buvette où l'on peut déguster le fameux vin chaud « maison », ainsi que diverses sucreries et gourmandises préparées avec soin.

Depuis l'année dernière, l'association a également initié l'organisation d'un loto, qui a rencontré un beau succès et sera renouvelé cette année.

Le FSE tient à remercier chaleureusement la municipalité pour son soutien fidèle, ainsi que tous les élèves pour leur implication et leur enthousiasme.

Amélie Salillas
Présidente du FSE

Remise des dictionnaires 2025



Les nouveaux collégiens de la commune ont été accueillis en mairie pour la rituelle remise de dictionnaires par le maire et quelques membres de son équipe. Les jeunes Saint-Gervaisiens étaient pour l'occasion accompagnés de leur professeur de français, Mme Levant.

En leur offrant leur dictionnaire, le maire a tenu à souhaiter à Jeanne Bessière, Lucine Soulié, Louna Daumur et Swan Bernard une bonne année scolaire et plus encore un beau parcours de collégien.

La bibliothèque

Que vous aimiez les enquêtes, les aventures ou que vous préfériez découvrir des auteurs et des histoires et risquer un coup de cœur, rendez-vous à la bibliothèque, qui vous accueille tous les mardis et vendredis, de 15 h à 17 h, toute l'année (sauf les jours fériés).

Les offres de lecture y sont nombreuses et variées, d'autant que le passage du bibliobus et les possibilités de réservations permettant d'élargir les choix ; les abonnements et les prêts de livres sont gratuits après inscription.

À noter, depuis le 1^{er} septembre 2025, les mercredis de 10 h 30 à 11 h 30, l'ouverture d'un nouveau « créneau jeunesse » qui propose un espace dédié aux enfants, avec un coin lecture.

Grâce à l'implication et à l'enthousiasme sans faille de l'équipe des bénévoles, le nombre de lecteurs reste stable ; cependant, et pour améliorer la fréquentation, varier et dynamiser les activités, en complément des vide-bibliothèque ou des conférences, des projets sont envisagés comme le prêt de mallettes de jeux de société, ou la participation à la création d'un livre collaboratif, en partenariat avec d'autres bibliothèques...

Tant de livres vous attendent pour vous tenir compagnie toute l'année 2026.

À bientôt.

Christiane et Martine, Henriette et Ginou



Travaux 2025

Liste des travaux réalisés de novembre 2024 à décembre 2025

École :

- Rénovation énergétique de l'école primaire et acquisition de mobilier
- Participation au programme école numérique.

Mobiliers urbains :

- Pose de signalétique à la suite de l'adressage et de la limitation de vitesse à 30 km/h

Église

- Fin des opérations de réfection des couvertures (toiture) de l'église paroissiale Saint-Gervais-Saint-Protais et de rénovation du retable maître autel de la chapelle des Pénitents blancs
- Reprise de toits de chapelle (Pénitents, Notre-Dame)

Bâtiments communaux :

- Rénovation de la salle communale Cinéma Jean-Paul Belmondo
- Création de la fresque J.-P. Belmondo
- Réhabilitation d'un logement communal au-dessus de l'épicerie

Mairie

- Rénovation du portail

Travaux de voirie :

- Remplacement d'un poteau incendie
- Installation d'une vitrine d'affichage à la salle Moutou
- Hameau de Castanet-le-Bas : pose d'un garde-corps le long du ruisseau
- 1^{er} aménagement de la voie verte à la suite de l'acquisition auprès de Mme Mounis (barrières, sécurisation des pountils et mise en service de cette portion de voie). La majeure partie des travaux a été réalisée par l'équipe technique.

Compostelle :

- Réhabilitation d'un gîte pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle au-dessus de l'épicerie, à proximité immédiate de l'église paroissiale
- Réalisation d'une fresque trompe-l'œil à l'effigie du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle

Travaux de fin 2025 (au moment de la réalisation du présent bulletin, ils n'ont pas encore été réalisés, mais le seront au moment de sa distribution, sauf intempéries)

- Les Nières : pose d'une main courante- enrochement rue de la lampisterie
- Saint-Gervais : réfection du mur du jardin d'enfants rue du Barry
- Remise à niveau du stade (à la suite des dégâts occasionnés par les sangliers)



Inauguration de l'ancien cinéma



Le 3 mai, le village a renoué avec le cinéma de papa à l'occasion de l'inauguration de la fresque réalisée sur le mur de l'ancienne salle de cinéma par Alain Locatelli et ses équipes, de la société lyonnaise Haut les murs.

La municipalité ayant souhaité que le bâtiment garde le souvenir de son utilisation d'antan, une fresque a été réalisée, pleine de symboles du passé.

Pour rappeler que dans cette salle, nombre d'anciens et de mineurs des alentours ont dû pour la première fois voir un film sur grand écran, et sans doute éprouver un moment de plaisir intense et de liberté, on a représenté les figures marquantes du cinéma (le personnage de Jean Mineur, chargé jadis d'ouvrir les séances et annonciateur de l'imminence de la projection, et Jean-Paul Belmondo, acteur adoré du grand public et emblématique ambassadeur du cinéma français).

Jean-Paul Belmondo représentait le cinéma de la rigolade et de la castagne, le cinéma de l'authenticité et de la vérité, le cinéma de l'élégance et de la bienveillance. Son cinéma était aimé partout en France, et continue de l'être. À travers le cinéma, il incarnait ce que l'on souhaite tous : une société aimante, fraternelle et heureuse de vivre.

Une image d'enfants a été également peinte, pour rappeler que, plus tard, pendant des décennies, cette salle a servi de salle de sports aux enfants du collège, avant que le Département ne construise en 2010 une véritable halle aux sports.

En clin d'œil, l'association des deux pans de la fresque souffle que Jean-Paul Belmondo a été césarisé pour *Itinéraire d'un enfant gâté*.

Paul Belmondo, fils du grand acteur, qui avait donné l'autorisation d'utiliser l'image de son père, était présent avec les Saint-Gervaisiens pour cet hommage. Il s'est prêté avec énormément de gentillesse et de simplicité à la prise de selfies et autres photographies de la population.



Fresque Compostelle

Le label « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France » s'adresse aux communes partageant des valeurs d'hospitalité et de solidarité, et engagées dans une démarche visant à améliorer l'accueil des gens qui cheminent, qu'ils soient pèlerins ou randonneurs.

Ces communes, villes et villages, représentent un espace géographique et institutionnel privilégié et aspirent à rendre meilleure l'expérience du voyage aux pratiquants des chemins.

Notre village a été officiellement reconnu commune halte du chemin de Compostelle. Il figure désormais parmi les 10 communes labellisées de la voie d'Arles : (Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83), Saint-Gilles (30), Vauvert (30), Saint-Guilhem-le-Désert (34), Lunas (34), Saint-Gervais-sur-Mare (34), La Salvetat-sur-Agout (34), Sorèze (81), Toulouse (31), Lescar (64)

Afin de rappeler aux pèlerins et randonneurs que nous sommes fiers de ce label et mettons tout en œuvre pour les accueillir, une fresque – en couverture de ce bulletin – a été réalisée. Elle sera inaugurée en 2026.



Inauguration du toit de l'église

Sauver le patrimoine, le restaurer, le maintenir en état, le faire découvrir et respecter, c'est avant tout sauver l'histoire commune, une action à laquelle la municipalité œuvre depuis de nombreuses années.

L'inauguration du retable des pénitents et du toit de l'église Saint-Gervais—Saint-Protais, a été une étape importante des travaux visant à la réfection de ce qui nous a été légué par l'histoire.

- Pour la restauration du retable, le coût des travaux a été de 102 479 € HT (91 309€ pour le retable à proprement parlé et 10 570€ de travaux complémentaires)

L'État a aidé à hauteur de 48 654,50 €, la Région 18 261€, le Département 11 031 €. L'association Les Amis de la Crèche a contribué à hauteur de 10 000€

Le financement communal a donc été de 14 532,50€

- Pour la restauration des toitures de l'église, l'opération s'est élevée à un montant de 565 062,90 € HT

L'État a soutenu la commune pour un montant de 231 074,70 €, la Région 82 166€, le Département 120 800€, la communauté de communes pour 40 000€.

La part communale est donc de 91 022,20 € HT

Compte-tenu de ces restes à charges importants pour notre petite commune, un partenariat a été mis en place avec la Fondation du Patrimoine pour lancer un appel aux dons. Cette action a permis de récolter pour le retable un montant de 7 865€ et pour l'église 14 241€, plus une aide de la fondation de 3 000 € soit 17 241€.

Lors de la cérémonie en l'église Saint-Gervais—Saint-Protais en présence du frère Philippe et du prêtre Hervé Dussel, Jean-Luc Falip, maire, a remercié l'État et les différentes collectivités, la Drac, l'association des amis de la crèche et son président Pierre Sauvy, ainsi que Mme et M. Lombardo, avant de laisser la parole à Jean Lavastre, délégué de la fondation du Patrimoine, Pierre Mathieu, président de la communauté de communes Grand Orb et Max Alliès, conseiller régional.

La commune remercie les amoureux du patrimoine qui, grâce à leur soutien et l'aide de la Fondation du patrimoine, ont participé à cette restauration.

Une nouvelle opération avec la Fondation du patrimoine est en cours pour la restauration du tableau La Remise du rosaire à sainte Scolastique et saint Dominique.

Pour faire un don (déductible des impôts à hauteur de 75 % jusqu'au 31 décembre et 66 % ensuite) taper <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets> ; puis dans localisation taper 34610 et sélectionner Saint-Gervais-sur-Mare, puis « rechercher »





Inauguration de l'épicerie



L'inauguration de l'épicerie du village aura été l'apo-théose de pas moins de 12 années de démarches et travaux.

Ce sont les parents de Jacques Mendès (ancien maire de Rosis) qui ont créé l'épicerie, qu'ils ont tenue pendant une vingtaine d'années. Quand ils ont cessé leur activité, ce sont M. et Mme Étienne Foury (grands-parents de Bérangère Bossa, conseillère municipale) qui leur ont succédé. En 1992, Myriam Tafani est venue vivre à Rongas et a dès lors investi toute son énergie dans l'épicerie.

En 2013, le bâtiment abritant l'épicerie a été vendu aux enchères. Nous, municipalité, avons alors relevé le pari de tout faire pour ne pas perdre ce commerce de proximité. Nous avons acquis le bâtiment, puis avons eu recours à un petit emprunt afin de le retaper. Comment allions-nous faire pour que ce commerce privé puisse, par une procédure légale, revenir à la commune et y reste exploitée ? Nous avons travaillé en collaboration avec les Bâtiments de France, pour la réfection de ces murs dont nous étions devenus propriétaires, nous avons négocié avec Myriam, alors propriétaire du fonds de commerce, et le service idoine du Pays Haut Languedoc et Vignobles afin de mettre au point la procédure légale visant à faire une délégation de service public pour que Myriam ne perde pas son activité et devienne délégataire. Aujourd'hui, Myriam gère l'épicerie en tant que délégataire. Si elle devait faire valoir ses droits à la retraite, le commerce resterait propriété de Saint-Gervais-sur-Mare, charge alors à la commune de trouver un nouveau délégataire.

Une fois les travaux extérieurs réalisés sur cette belle demeure à pans de bois, il a évidemment fallu s'occuper de l'intérieur de manière à faire d'une épicerie vieillissante une épicerie moderne, aussi agréable pour les clients que pour la personne qui y travaille. Aujourd'hui, c'est un commerce de proximité très important – on se souvient de l'importance de l'épicerie pendant la pandémie. Elle compte pour les habitants comme pour les visiteurs, puisque l'on trouve même des produits locaux, que les marcheurs du chemin de Compostelle apprécient tout particulièrement.

Cette inauguration, très chaleureuse, s'est faite le 14 mars en présence de Myriam, de la municipalité, des proches des 2 précédentes générations d'épicier, ainsi qu'en présence des représentants des collectivités, l'épicerie étant un bel exemple de ce que la collaboration entre État, Département, Région, communauté de communes et municipalité peuvent réaliser ensemble dans une démarche volontaire de maintien d'un commerce rural.

[Pendant les travaux, l'enseigne « Chez Reine » a été mise au jour, et finalement conservée pour souligner l'histoire du bâtiment, Reine étant le prénom de Mme Mendès. On voit également sur la vitrine une autre enseigne « Chez Alexandre », en mémoire du fils de Myriam, et un autre panneau, à l'intérieur cette fois : « épicerie Sur le chemin de Compostelle »]





Octobre rose

Le vendredi 2 octobre, la maison de santé pluriprofessionnelle des Monts d'Orb a organisé dans le village une journée Octobre rose placée sous le signe de la prévention et de la convivialité.

Plus de 60 participantes sont venues rencontrer les professionnels de santé mobilisés pour l'occasion. Tout au long de la journée, la sage-femme Agnès Coupiac a réalisé des frottis de dépistage, tandis que Tatiana Roques, Sandra Roux, Isabelle Fourmi, Karine Marquez et Cécile Vecchi animaient des ateliers sur l'autopalpation mammaire et proposaient la délivrance de kits de dépistage du cancer colorectal.

Cette journée dédiée à la santé des femmes s'est terminée sur une note culturelle et festive avec le one woman show *Les deux moches du fond* de Marie Louisa Salanon, spectacle offert par la communauté de communes Grand Orb — un moment de partage apprécié des cent personnes présentes.

Cette belle mobilisation illustre la dynamique collective du territoire autour de la prévention et de l'accès aux soins.

Dans cette continuité, Grand Orb vient d'acquérir une maison à Saint-Gervais-sur-Mare afin de créer une extension de la maison de santé pluriprofessionnelle des Monts d'Orb. Ce nouveau lieu permettra d'accueillir et de loger les futurs médecins juniors, internes ou remplaçants, tout en offrant des cabinets à de nouveaux professionnels de santé souhaitant s'installer sur la commune.

L'accueil de docteurs juniors permettra également aux praticiens déjà installés — comme le docteur Renaud Maurel très investi depuis de nombreuses années à Saint-Gervais — de souffler et de transmettre leur expérience. Cette démarche de renouvellement s'inscrit dans la dynamique du territoire, qui a déjà vu cette année le docteur Antoine Maurel, chirurgien-dentiste, reprendre le cabinet du docteur Balme-Berger parti à la retraite.

Cette acquisition s'inscrit dans une vision d'avenir : anticiper les besoins de santé, renforcer l'attractivité du territoire et favoriser la proximité des soins. Entre prévention, installation et accompagnement, Saint-Gervais-sur-Mare confirme son rôle moteur au sein de la dynamique santé.





Station d'épuration Les Nières

Dans le but de se mettre en conformité au niveau environnemental, le syndicat intercommunal Mare et Libron a décidé de construire au hameau des Nières une station d'épuration (STEP) d'une capacité de 100 Équivalents Habitants, avec filtres plantés de roseaux.

Cette opération, estimée à la somme de 500 000,00 € HT, a démarré le 26 août 2024 (entreprise Sud Environnement TP pour le réseau d'assainissement de transfert, groupement ISTEET/Cabanel TP pour la construction de la STEP et bureau d'étude IGEADT). Ces travaux sont subventionnés à 71 % par l'agence de l'eau et le conseil départemental pour une mise en service en fin d'année 2025.

Ce projet a pu être réalisé grâce à M. Yves Alis, les Consorts Aubagnac, Mme Marie-Josée Costes et Mme Antonia Roman qui ont vendu au syndicat les terrains nécessaires, et nous les en remercions.

Le syndicat intercommunal Mare et Libron possède un système de téléalerte, service gratuit permettant d'être informé d'une coupure d'eau prévue à l'avance ou bien pour une réparation en urgence. Si vous souhaitez vous inscrire, vous trouverez le lien ci-dessous : <https://www.inscription-volontaire.com/syndicat-intercommunal-mare-et-libron/>

Vous trouverez également le lien vers le site internet du Syndicat : <https://www.si-mare-libron.fr/>



Vos démarches d'urbanisme

Accueil du public sur RENDEZ-VOUS uniquement le mardi

Contact : urbanisme@stgervaissurmare.fr

PVC proscrit sur l'ensemble de la commune

En cas d'infraction: Selon l'article L 480-1 du code de l'urbanisme, le maire est tenu de dresser un PV lorsqu'il a connaissance d'une infraction aux règles de l'urbanisme (article L 480-4). Le PV d'infraction est transmis au procureur qui s'occupera des suites à donner

Demande d'arrêté de voirie : 15 jours minimum à l'avance

PLU : Pour consulter le PLU et/ou connaître les modalités d'attribution des aides façade: Rendez-vous sur le site de la mairie (www.stgervaissurmare.fr rubrique PLU)

PLUi : Tout au long de l'élaboration du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), les différentes pièces du PLUi sont mises à disposition du public en mairie